(fenêtres sur . cours)

SNUipp - FSU

Contre toutes les discriminations

www.snuipp.fr

janvier 2006

(fenêtres sur · cours)

4 Une société où chacun a sa place : entretien avec Sophie Ernst

Une expérience à Lunéville

6 Les discriminations sexistes à l'école

Les filles et l'école dans le monde

8 Élèves en situation de handicap

10 Une mobilisation de toute la société
Entretien avec Ezio Monselato de la Ligue de l'enseignement

12 Lutter contre l'homophobie
Comment et pourquoi en parler à l'école ?

14 Bibliographie :
une sélection d'ouvrages pour la classe

(fenêtres sur cours) Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et pegc - 128 Boulevard Blanqui - 75 013 Paris / tél : 01 44 08 69 30 - e-mail : fsc@snuipp.fr
Dir. de la publication : G. Sarrotte - Maquette et mise en page : B. Kozole - Impression : SIAT - DRANCYprix du numéro : 1 € - ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S

L'école de tous !

Nous avons tous, en tant qu'enseignants, été un jour témoins de comportements discriminatoires. D'éléves entre eux dans la cour de l'école ou dans la classe, d'adultes lors de réunions regroupant parents, élus et enseignants, où des paroles stigmatisantes, blessantes, peuvent fuser plus ou moins intentionnellement. Si on laisse faire, ces agissements peuvent miner une école, où chaque enfant a sa place. Une école qui doit assurer le droit à l'éducation pour tous et l'égalité des chances, dans le respect des diversités. Au-delà des principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, comment l'école peut-elle être cet espace sécurisé où la moquerie à l'égard de ceux qui sont «différents» est proscrite ?

L'école publique est le lieu qui permet à tous l'accés au savoir. Elle a beaucoup œuvré, et continue, pour porter les valeurs d'égalité, de tolérance et de justice. Elle a néanmoins une grande responsabilité lorsqu'il s'agit de protéger, en son sein, les enfants victimes de discriminations mais aussi lorsqu'il s'agit de conduire une action éducative pour prévenir les comportements discriminatoires et d'enseigner les valeurs de respect d'autrui. Nous savons aussi aujourd'hui, notamment grâce aux nombreuses recherches en ce domaine, que le poids des stéréotypes et de leur intériorisation est important, voir déterminant. Il s'agit donc d'une lutte individuelle contre ce qui nous échappe, contre soi en somme. Les situations auxquelles nous sommes confrontés sont complexes ; les bons et les méchants se confondent parfois et les leçons de morale sont une réponse bien dérisoire.

Au moment de réaliser cette publication, nous nous sommes longuement interrogés sur ce que recouvre le terme même de "discrimination" : sexisme, racisme, homophobie, antisémitisme… la liste n'est pas exhaustive. Il faut aussi ajouter toutes les petites moqueries qui visent les gros, les petits, ceux qui n'ont pas la bonne "marque"… dont certains enfants sont les victimes récurrentes, jusqu'à parfois les déstabiliser dans leur scolarité.

À quel moment sommes-nous spectateurs de ces discriminations ? Quelle part y prenons-nous ? Comment peut-on lutter efficacement ? Ce sont ces questions que nous avons tenté d'aborder dans ce numéro. S'il l'on considére habituellement l'éducation comme une arme efficace contre les discriminations, encore faut-il la penser pour répondre au mieux à cette nécessité.

"Une pédagogie anti-sexiste ouvrira aux filles comme aux garçons tous les possibles en matière de loisirs, de sports, d'orientation scolaire, de métiers qu'ils et elles exerceront plus tard..."

Isabelle

« Autour de l'homophobie, on trouve l'injure, mais aussi le silence. L'injure s'inscrit au fer rouge dans la chair. Le silence est peut-être pire : on n'existe pas… Parlons d'homophobie à l'école ! »

Laetitia

« La vie dans la classe met en place, dans l'expérience et dans l'imaginaire, l'idéal d'une société où chacun a sa place, reconnu à la fois pour ce qu'il est et comme être en devenir : c'est à ça que sert la culture.»

Sophie Ernst

« Les enfants en situation de handicap sont des élèves et leur identité ne se réduit pas à leur handicap »

Déborah

Une société où chacun a sa place

Le racisme présent dans les cours de récréations ? Dans les classes ? Sommes-nous suffisamment vigilants ? S'agit-il seulement de vigilance ? Que faire et surtout comment ? Sophie Ernst tente de répondre à ces questions.

Sophie ERNST
Philosophe de l'éducation, travaille à l'INRP dans la mission "formation" sur les enjeux de mémoires et les traumatismes de l'histoire

L'école peut-elle être un lieu où le racisme, les discriminations raciales n'auraient pas prise ?

À 11 ans, mon père dut porter l'étoile jaune. En lui retirant son manteau, son maître d'école lui dit : « pas de ça à l'école laïque, ça reste accroché dehors », et il le serra dans ses bras en pleurant. Cette mise en oeuvre intelligente et courageuse de la laïcité a définitivement ancré ce petit juif polonais dans cette belle conception de la citoyenneté républicaine, au moment même où elle était bafouée. On a des témoignages similaires, dans l'Algérie coloniale, où les enseignants ont parfois laissé un souvenir lumineux, malgré un contexte de forte discrimination raciale d'Etat. Quand on enseigne, on est déchiré par deux sentiments inverses. La conviction que le racisme est le mal absolu, qu'il n'a pas de place dans l'école, et certainement pas dans sa propre classe, et l'anxiété de l'impuissance face à des dynamiques sociales imposées de l'extérieur. Or, ces dynamiques se sont durcies, tant du côté des discriminations de fait, pas forcément voulues mais lourdes de souffrances et de ressentiments, que du côté des idéologies de haine chauvine ou tribale. Mais ne sous-estimons pas la force du modèle républicain, quand il est mis en œuvre concrètement.

Comment l'école peut-elle être garante du droit qui condamne le racisme ?

L'école se définit forcément par rapport au droit mais les valeurs qu'elle transmet ne se réduisent pas à cette dépendance. Elle va au contraire ancrer en chacun la sensibilité, les mœurs, les réflexions qui permettront de comprendre et de juger les lois. Et le droit lui-même n'est pas réductible au corpus des lois d'un temps. Celles-ci ont même pu, dans l'histoire, mettre en place discriminations et persécutions raciales. L'éducation se fonde ici sur des fondamentaux qui doivent inspirer aussi les efforts du législateur. Il est utile de garder une relative autonomie des sphères. En l'occurrence, nul besoin de passer par le droit pour penser la morale fondamentale. L'école est dans son rôle en construisant cette morale. Cela exige de ne pas céder sur le respect dû à chaque enfant, de réguler avec justice les relations entre les enfants, d'être confiant dans la valeur des apprentissages culturels.

Faut-il une éducation spécifique ?

A mon sens, le plus important est dans la qualité même de l'enseignement ordinaire. La vie dans la classe met en place, dans l'expérience et dans l'imaginaire, l'idéal d'une société où chacun a sa place, reconnu à la fois pour ce qu'il est et comme être en devenir : c'est à ça que sert la culture. Cela se joue simultanément dans les apprentissages culturels et dans les expériences de respect mutuel. De ce point de vue, les méthodes dites actives sont bien plus qu'une simple technique de « motivation » ou qu'une « pédagogie par le jeu ». Dans ce cadre général, on peut envisager un travail spécifique qui, plutôt que de blâmer formellement le racisme, apprendrait aux enfants à en identifier les formes élémentaires de rejet de l'Autre dans leurs propres réactions.

Comment traiter cette question selon l'âge des enfants ?

Le racisme se greffe sur des émotions et des mécanismes psychologiques très archaïques, de type moi/non-moi. À chaque âge on peut donc travailler sur l'expression de ces émotions et essayer de jouer sur ces mécanismes irrationnels en les nourrissant dans un sens pacificateur. Dans une certaine mesure, l'homme vit ce qu'il se raconte. À nous de raconter les bonnes histoires ! Tout petit, on commence à pouvoir exprimer ses émotions négatives de peur, de rejet, d'hostilité. Si l'on est écouté et appelé à s'expliquer, on apprend à élaborer ces affects et à réfléchir sur ce que l'on projette sur autrui : on apprend à se décentrer, à envisager les choses du point de vue d'autrui. Cela introduit du social entre les affects et les actes. Les agressions sont interdites, mais on permet l'expression des émotions, pour en faire quelque chose d'autre, dépasser les schémas binaires. C'est un travail important de langage, de formulation précise, qui passe aussi par la littérature. Ce peut être aussi en grandissant une forme d'éducation morale, de réflexion quotidienne sur des expériences. Par ailleurs, un peu d'internationalisme en matière d'art et de littérature ne peut que faire du bien à tout âge, simplement pour faire l'expérience qu'il y a du plaisir à découvrir, et de l'humanité à partager, dans l'étrange et le lointain. Par la médiation du livre, du cinéma, du théatre, des contes, on sort de la vision manichéenne de l'autre : on apprivoise le mauvais, comme le bon, en soi, dans ses infinies variations. Les apprentissages culturels, à commencer par l'histoire et le français, contribuent à explorer la face positive, la richesse infinie des créations de l'humanité, et la face négative,les crimes accomplis par cette même humanité. Si nous nous attardons sur la civilisation où nous sommes jetés, c'est que c'est la nôtre pour le meilleur et pour le pire, et que nous devons la connaître en profondeur pour pouvoir y vivre libres. L'enseignement de l'histoire est très largement ordonné à cette double découverte. Cependant, pédagogiquement, même en cycle 3, justement parce que je travaille sur les mémoires des grandes catastrophes du XXème siècle, je suis très opposée à la « pédagogie de l'horreur », sur le mode du vaccin anti-raciste. Abuser de l'identification malsaine aux petites victimes, au bout du compte, transmet surtout une fascination pour la

>>> **Embrouilles chez les grenouilles**, *Pierre Cornuel, Grasset Jeunesse*

figure de la victime, qui alimente nombre de néo-racismes délirants. Alors, comment faire ? Prenons l'exemple du film *La vie est belle*, parce que, d'une certaine manière, c'est un film qui euphémise les camps de concentration. La scène sur les ségrégations dans les boutiques est un morceau d'anthologie qui permet d'introduire une lecture des lois racistes. Or, c'est le cœur du problème. C'est sur l'ensemble d'un cursus scolaire qu'il faut réfléchir, à la fois philosophiquement et pédagogiquement : qu'est-ce qui est important ? comment le faire passer ?

Le non-racisme doit-il avoir une place particulière dans la formation des enseignants ?

Il faudrait refonder une éducation morale, en se donnant les moyens d'en penser le contenu et les formes, peut-être en suivant les pistes ouvertes par Jean Baubérot, et en réintégrant les apports un peu délaissés de la pédagogie institutionnelle. Ce que, soit dit en passant, les associations à qui l'on a la tentation de déléguer la formation anti-raciste sont bien incapables de maîtriser, et c'est normal. Il n'y a pas de réponse dogmatique possible. Quoi, comment, à quel âge, suivant les sensibilités et les contextes ? personne ne détient les clés de cette éducation humaniste recherchée depuis des siècles contre la folie meurtrière. Par contre j'ai la conviction que nous manquons plus de réflexion que de connaissances : nous devons d'abord réfléchir collectivement sur ce que nous a fait la découverte des horreurs racistes et ce que nous analysons des désordres du présent. Sinon, nous avons tendance à transmettre de l'anxiété et du conformisme moraliste, victimiste, qui n'empêche rien des formes renouvelées et inédites de racisme. Pire, les nouveaux racismes se nourrissent de la symbolique d'Auschwitz et semblent rivaliser envieusement pour le titre de la victime la plus malmenée de l'histoire. Les enseignants ont d'abord à réfléchir en tant que citoyens, en tant qu'adultes, entre collègues, pour pouvoir transmettre aux enfants un minimum de confiance et de fraternité.

Propos recueillis par ...

Le racisme décroche à Lunéville

Lunéville, trente kilomètres de Nancy, la cité d'où sont sorties les remorques *Trailor* par milliers… Lunéville, cité lorraine où se côtoient depuis des décennies de nombreuses communautés, parmi lesquelles une importante communauté turque. Dans l'un de ces quartiers de cité ouvrière, une école, pas classée ZEP, mais qui pourrait l'être. Une école comme les autres ? Pas vraiment.

Nommé, il y a cinq ans, dans cette école qu'on lui avait décrite comme difficile, Antoine, devant les actes renouvelés de violence à caractère raciste, soumet plusieurs projets autour de la citoyenneté à l'équipe enseignante. Le premier permet la création d'un Conseil d'enfants, dont le principal objectif est d'assurer une médiation par la parole. Un second associe l'école et « ALISCIA » — association qui milite pour l'insertion par le sport et l'initiative artistique. Avec son vice-président, militant acharné de l'anti-racisme, le Conseil des enfants, l'équipe enseignante sont entraînés dans la réalisation d'une manifestation « Agir ensemble contre l'intolérance » prévue en janvier 2005. L'association a noué des contacts étroits avec de nombreux artistes, dont El Yazid Kherbache, artiste plasticien, habitant Lunéville. L'idée de réaliser des affiches pour exprimer sa colère, son espoir, face aux propos xénophobes, fait vite le tour de l'école… ainsi les sources des conflits deviennent des moteurs, des sources de créativité. D'autant qu'à l'issue de ce premier travail, et d'une première exposition, Élise Fisher, auteure, rencontre les enfants autour des livres qu'elle a écrits, et de l'exposition « *Bleu clandestin* » -retraçant le drame vécu par les clandestins-, qu'elle a initiée en partenariat avec l'association. La voilà bombardée de questions. Les enfants se sentent reconnus, leurs cultures valorisées. Les barrières qui existaient du fait de la peur et de l'ignorance s'effritent.

En cette rentrée, un bilan est fait et le constat est sans appel : il n'y a pas eu d'incidents à la porte de l'école depuis longtemps. Dans les locaux de l'école, moins de paroles blessantes, moins d'actes violents aussi. Bien entendu, tout cela reste fragile, mais le choix de combattre l'ignorance a permis à l'école d'organiser une fête de quartier avec les parents, chose impossible il y a encore quelques mois. Des lectures et des écritures de contes sont prévues avec Nathalie Leguerchois autour de son album « *Noir et Blanc* ». Plusieurs initiatives comme, « *Danses et Couleurs* » de Mohammed Taghzout, « *Des Monstres dans le Miroir* » de Mourad Frik, un concert avec les « *Vieilles caisses* » vont ponctuer ce premier trimestre car, comme le précise le projet, combattre le racisme est un devoir de chaque citoyen.

Chaque année, autour du 21 mars, sont organisées les *Semaines d'Education Contre le Racisme*. 26 organisations, associations, syndicats d'enseignants, mouvements d'éducation populaire, proposent aux personnels d'éducation un matériel pédagogique à destination des enfants et des jeunes. Affiches, journaux, guides et plaquettes d'information permettent de nombreuses activités de sensibilisation et de réflexion. On peut se procurer ce matériel auprès des organisations membres du collectif et donc du SNUipp. Voir aussi: *www.semainescontreleracisme.org*

Que font-ils ?

Les discriminations sexistes à l école

Parler de discriminations sexistes à l'école peut étonner tant le système scolaire paraît profiter aux filles qui y réussissent mieux que les garçons. Pourtant les femmes sont toujours moins bien insérées professionnellement et les mécanismes qui expliquent ces discriminations peuvent se repérer dès l'école.

Les filières

Les filles et les garçons n'ont pas les mêmes parcours scolaires : leur orientation conduit à des choix professionnels distincts (30 métiers pour les femmes, 300 pour les hommes) et elle contribue à maintenir les inégalités dans le monde du travail.

L'enseignement

En théorie, les élèves sont traité-es de manière indifférenciée mais les sociologues décrivent une autre réalité. Dans les relations enseignants-élèves, les professeur-es ont plus de relations avec les garçons qu'avec les filles et ont des attentes différentes sur le comportement et les performances scolaires. Dans les relations que les élèves ont entre eux, les garçons occupent l'espace physique et sonore. Ils ont, sur les filles, des rapports de domination qui s'expriment par les moqueries, la dérision, voire la violence.

Les supports pédagogiques

Les contenus scolaires sont construits sur des représentations stéréotypées des rôles sexués, dont les femmes sont quasiment absentes. Dans ces conditions, imaginer pouvoir contribuer à la culture, à la science ou à un domaine de pratique sociale ou politique est plus compliqué pour les filles.

La chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, l'IA de Haute-Savoie, et l'association Espace femmes Geneviève D ont élaboré un répertoire d'activités "clé en main",adapté d'un programme québécois pour la promotion des rapports égalitaires : "Les p'tits égaux". Il s'appuie sur des situations concrètes pour, d'une part consruire des relations plus égalitaires entre garçons et filles, et d'autre part élargir leurs représentations des rôles sexués. Il s'adresse à toutes les personnes ayant un rôle éducatif auprès des enfants de 5 à 10 ans. Le programme est téléchargeable sur le site : ***www.lesptitsegaux.org.***

MOBILISATION MONDIALE

La Campagne Mondiale pour L'Education, initiée par des ONG et des organisations syndicales (notamment l'Internationale de l'Education dont le SNUIPP est membre), a pour but de faire pression sur les Etats et les bailleurs de fonds institutionnels pour faire respecter le droit à une éducation pour tous les enfants. C'est lors de la 4e Conférence mondiale sur la femme, Pékin 1995 et Copenhague, que fut énoncé l'objectif d'éducation universelle : « *une éducation universelle de base devra être assurée à tous, dans tous les pays en 2015* ». Cet engagement fait partie des engagements pris par la communauté internationale en vue de favoriser le développement durable, dans le prolongement de la Conférence de Rio de 1992.

Les filles et l'école dans le monde

Photo Cauris

2005, année balise fixée par les Nations unies pour la parité filles garçons dans l'accès à une scolarisation de base. Où en est-on ?

Des progrès trop lents

Le rapport 2005 de l'UNICEF(*Progrès pour les enfants*) consacré à la parité des sexes dans l'enseignement primaire, note que « *de plus en plus d'enfants vont à l'école, en partie parce qu'il y a plus de filles qui sont scolarisées* », mais que « *des millions de filles se voient encore refuser une éducation de base* ». Ce document sur la scolarisation primaire et secondaire des enfants dans le monde, évalue deux objectifs des Nations unies : d'une part, combler les écarts de scolarisation entre filles et garçons en 2005, d'autre part, garantir, d'ici à 2015, une éducation primaire de base à tous les enfants de la planète. Ainsi, l'Unicef note des avancées vers « *l'objectif de la parité des sexes en ce qui concerne la présence des filles à l'école primaire* ». Sur les 180 pays dont les données sont disponibles, 125 devraient atteindre la parité des sexes en 2005 : « *La scolarisation des filles a davantage progressé que celle des garçons dans toutes les régions et dans la plupart des pays en développement* ». Cependant, si 96 filles pour 100 garçons fréquentent l'école primaire, cette moyenne masque d'énormes disparités. Le Proche-Orient, l'Afrique du Nord, et particulièrement l'Asie du Sud, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont beaucoup de retard : seules 55 % des filles y fréquentaient l'école en 2001. En Asie du Sud, en 2001, plus de 42 millions (36,7 %) d'enfants n'étaient pas scolarisés. Dans deux régions (Amérique latine/Caraïbes et Asie de l'Est/Pacifique), c'est en faveur des filles que penche la balance. Certes, pour atteindre une éducation primaire universelle, il est capital de combler le fossé entre les sexes, toutefois il y a d'autres obstacles à la scolarisation : ainsi, en Haïti, on trouve plus de filles que de garçons à l'école primaire, mais 40 % des enfants n'y ont pas accès.

Des obstacles récurrents

La pauvreté est un obstacle essentiel à l'accès à l'instruction. Ainsi, dans la région CEE/CEI, les enfants les plus pauvres ont 1,6 fois moins de chances d'être scolarisés et 5 fois moins en République de Moldova ou au Kazakhstan. Le niveau d'instruction de la mère est aussi un facteur important pour la scolarisation. Dans les pays en développement, 75 % des enfants abandonnant l'école primaire viennent de foyers où la mère

n'est jamais allé à l'école. Enfin, le SIDA, les conflits civils, le travail des enfants, la traite des enfants et les catastrophes naturelles ont un impact manifeste sur l'accès à l'enseignement et touchent d'abord les pays qui ne disposent que de médiocres infrastructures scolaires. Pour que l'éducation primaire universelle et la parité deviennent réalité, il faudra des changements de mentalité et de politiques radicaux. Et des mesures comme celle qu'a prises le Kenya en abolissant les frais d'inscription à l'école primaire, comme la Tanzanie et l'Ouganda.

Le progrès en panne

L'éducation et notamment celle des filles est un déterminant du développement d'un pays. Une population de femmes instruites présente des avantages pour elles, les sociétés et les économies. Les enfants de mères instruites ont plus de chances de survivre, d'être en bonne santé. Les femmes instruites se marient plus tard, ont moins d'enfants et courent moins de risques de mourir en couches que les femmes sans instruction ou presque. L'éducation des filles peut aussi être l'outil le plus efficace contre la propagation du SIDA. En outre, des recherches ont montré que pour chaque année de scolarisation, les salaires des femmes et des hommes augmentent d'environ 10 % en moyenne dans le monde. Des mères instruites sont plus enclines à envoyer leurs enfants à l'école, ce qui constitue un facteur important de lutte contre la pauvreté.. L'éducation peut aider les enfants à comprendre et apprécier l'importance de la justice sociale, de la paix, de l'environnement dans lequel ils vivent. Or, aujourd'hui, les moyens des Pays du Sud sont nettement insuffisants pour atteindre l'objectif d'Education universelle. L'UNESCO souligne que de 1990 à 2000 l'aide internationale pour l'éducation a diminué de 16%. Pour la France, cette baisse était évaluée à 22% pour la même période. Aussi est-il plus que jamais nécessaire de faire pression sur la communauté internationale.

Aspasie renaît à Lyon

Dans le cadre de la convention sur l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif, la médiathèque de l'iufm de Lyon, site pilote, propose aux étudiants et enseignants un fonds documentaire très riche et varié sur l'histoire des femmes et du genre en éducation : 3500 livres et 30 revues en différentes langues européenne constituent ce fonds sous le nom d'« Aspasie » . Compagne de Périclès, étrangère vivant à Athènes, Aspasie fut , comme la désignait Platon, « la maître » de Socrate. L'iufm organise des formations pour les enseignants stagiaires de 3 à 6 heures, ainsi que l'encadrement de mémoires professionnels sur ce thème. Le pôle de recherche « école et société »,composé d'enseignant-e-s-chercheurs complète ce dispositif. Son travail est centré sur les processus de différentiation et de construction des inégalités à l'école dans les pratiques pédagogiques comme dans les différenciations sociales et de genre. Les trois axes de recherche actuels sont le genre et la mixité, les processus de différenciation scolaire, les savoirs et les apprentissages hors et dans l'école. Ce pôle, animé par Michelle Zancarini-Fournel, organise un séminaire mensuel de mise en commun des travaux

www.lyon.iufm.fr/aspasie/.

Déconstruire les stéréotypes

Isabelle Cabat-Houssais est professeure des écoles, elle enseigne à Paris dans le 19ème arrondissement et milite dans l'association Mix-Cité, Mouvement mixte pour l'égalité des sexes. **Elle nous raconte comment elle tente une pédagogie antisexiste qui interroge les élèves sur le sexisme de leur quotidien.**

" Dès la rentrée, j'organise l'espace en mêlant fille et garçons. Je veille à distribuer la parole équitablement. Des études ont montré que les enseignant-e-s ont tendance à donner la parole des filles pour le rappel des séances précédentes et à solliciter les garçons pour la construction de savoirs nouveaux et qu'en outre ils seraient plus indulgents à l'égard des garçons. Si les élèves travaillent en groupe, je fais en sorte qu'ils soient mixtes et je suis attentive à la répartition des rôles pour éviter, par exemple, que seules les filles écrivent le compte-rendu. J'attends autant des garçons que des filles qu'ils réalisent un travail soigneux. Lorsque je rédige les appréciations des bulletins scolaires, je prends soin de valoriser les filles autant sur leurs compétences que sur leur attitude en classe. Je modifie les supports pédagogiques comme les énoncés de problèmes et les exemples grammaticaux pour qu'enfin papa fasse le ménage et la cuisine et que maman conduise une moto. Je féminise les noms de métier. Je valorise des femmes oubliées de l'Histoire, des écrivaines, des artistes, des femmes politiques, des scientifiques...
J'élabore aussi des séquences pour faire prendre conscience aux enfants de leurs représentations et ainsi « déconstruire » les stéréotypes. À Noël, nous analysons un catalogue de jouets. Pourquoi offre-t-on des jouets différents aux filles et aux garçons ? Pourquoi un garçon ne jouerait-il pas avec une poupée et une fille avec une voiture télécommandée ? Nous nous interrogeons également sur le sexe des métiers. Y a-t-il des métiers réservés aux hommes ou aux femmes ? Pourquoi y a-t-il si peu de femmes électriciennes et si peu d'hommes professeurs des écoles ? Que nous apprend le dictionnaire sur les mots pilote, puériculteur, maçon, préfet. Ces mots se féminisent-ils ?
Je lis régulièrement aux enfants des histoires de filles et de garçons qui s'émancipent des stéréotypes de genre. Dans Menu fille ou menu garçon ?[1] Un père provoque un scandale au Hit-Burger parce qu'il refuse de donner un « menu fille » à sa fille qui, elle, préfère les fusées aux poupées. Camille décide de s'inscrire dans un club de foot et va montrer que les filles peuvent rivaliser avec un garçon sur le terrain[2]… Baptiste fait le désespoir de son grand frère en insistant très fort pour avoir une cuisine comme cadeau d'anniversaire[3]. L'étude de ces histoires permet de sensibiliser les élèves aux stéréotypes de sexe et aux attentes différenciées des adultes et des plus jeunes à l'égard des filles et des garçons. Il ne s'agit pas d'imposer aux élèves de nouvelles normes mais de leur permettre de réfléchir à la construction des stéréotypes sexistes.
Une pédagogie antisexiste ouvrira aux filles comme aux garçons tous les possibles en matière de loisirs, de sports, d'orientation scolaire, de métiers qu'ils et elles exerceront plus tard… »

1. Thierry LENAIN, ill. Catherine PROTEAUX, Menu fille ou menu garçon ? , Paris : Editions Nathan, 1996.
2. Florence THINARD, ill. Joëlle PASSERON, Une fille fan de foot, Pocket Jeunesse, 2004
3. Béatrice VINCENT, Ill. Bertrand DUBOIS, Filles = garçons ? L'égalité des sexes. Paris : Editions Autrement Junior, 2001.48 p. (Série Société)

Une campagne nationale de sensibilisation

1 138 200 exemplaires d'un numéro spécial du magazine le Petit Quotidien ont été adressés en mai 2005 dans toutes les classes de CP (public et privé). C'est pour tenter d'expliquer avec des mots simples le handicap mental que l'UNAPEI a lancé cette campagne. En même temps, chaque enseignant de CP recevait un guide pratique de la scolarisation des élèves handicapés où étaient abordés la législation, les différentes formes de scolarisation, une synthèse des principaux types de handicap mental et des témoignages d'inspecteurs et d'enseignants de CLIS. Les messages adressés étaient les suivants : « les personnes handicapées mentales ont droit au même respect que les autres, on est tous différents, il ne faut pas se moquer, le handicap, quelqu'il soit, n'est pas contagieux … » Pour les Papillons Blancs de Paris - APEI 75- une rencontre entre élèves handicapés et non handicapés paraissait beaucoup plus « explicite et parlante » pour des enfants que la lecture d'un magazine. Cette association a donc organisé, (avec l'UNAPEI qui souhaitait un lancement officiel de l'opération nationale), un accueil des élèves de l'Institut Médico-Educatif Bernard Lafay par des élèves de CP de l'école élémentaire rue Lemercier. Des ateliers communs d'activités ont été organisés (contes, modelage, dessin, puzzles,…), et les élèves de l'IME y ont pris part avec beaucoup de joie et de spontanéité. Les échanges entre les enfants ont été très naturels. De même que les réponses aux questions des journalistes ou de la Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, présents : « Alors qu'est ce que tu penses de ton petit copain handicapé ? - Je ne sais pas, moi je n'ai pas vu qu'il est handicapé, il colle très bien les gommettes et il fait de beaux dessins comme moi »… Si tous les adultes pouvaient avoir des yeux d'enfants…

Agnès Duguet

Jonathan, Niouma, Brandon, Oussouby… Tous élèves !

« Les enfants en situation de handicap sont des élèves et leur identité ne se réduit pas à leur handicap », c'est ce que Déborah, enseignante en CLIS à Sarcelles, s'attache à faire comprendre aux autres élèves.

A Sarcelles l'école primaire publique Jean Mermoz scolarise, depuis 13 ans, des jeunes élèves souffrant de handicaps moteurs. Certains se déplacent avec difficulté, d'autres ont des dyspraxies ou des dysphasies qui compliquent leurs apprentissages. Aujourd'hui 21 élèves sont présents dans les deux CLIS dont le fonctionnement favorise la scolarité dans les autres classes. Les enseignantes spécialisées, Déborah et Agnès sont secondées par une Atsem, Scholastie, et une AVS-Co, Ségolène. Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes et éducatrices interviennent à demeure dans des locaux affectés au Sessad.

La présence dans l'école de ces enfants d'apparence parfois très différente est bien acceptée. Les enseignants sont habitués à accueillir les élèves dans leur classe. Pourtant dans cette école de ZEP confrontée par ailleurs à des difficultés scolaires importantes avec des effectifs croissants, c'est parfois ressenti comme une complexité supplémentaire, l'absence de formation et de temps étant souvent soulignée. Sylvaine, éducatrice du Sessad, constate « *cette méconnaissance et cette surcharge* », dus à « *l'absence de moyens pour travailler correctement* », mais en même temps elle pense qu'il y a « *un travail de fond à faire dans l'institution* ».

La plupart des enfants viennent de tout le département. Alors difficile de se faire des copains dans le quartier, les relations se limitent à la cour de récréation et à la cantine. Les enfants sont un peu perdus pendant les récréations: « *les élèves ont tendance à se regrouper entre eux* », regrette Agnès. Un tutorat vient de se mettre en place surtout pour le temps de la cantine : des grands du CM2 les accompagnent au moment du repas. De même les volontaires ne manquent pas pour sortir des chaises à chaque récréation pour ceux qui ne peuvent rester debout trop longtemps.

Mais à la rentrée les élèves de CP qui n'ont en général fréquenté que des personnes valides réagissent assez durement : rejet, moqueries sur les difformités. « *Les nouveaux rigolent de moi dans la cour* », entend-on. Alors c'est un fréquent sujet de discussion dans la classe. « *Ils ne se considèrent pas vraiment comme handicapés* », s'étonne Déborah pour ajouter : « *C'est méchant d'être traité d'handicapé. Mais en même temps c'est une réalité et ils rencon-*

treront ce genre de problème toute leur vie. J'essaye de leur apprendre la dérision, à répondre avec humour ». Nelly, enseignante au CP, explique à propos d'un élève assez marqué physiquement: « *On en a parlé en regroupement. Après ils avaient envie d'aller vers lui, l'entraide est devenue spontanée* ». Souvent c'est la peur qui dicte ces comportements. Ensuite à partir du CE1, ces réflexions sont finies. Les enfants continuent d'apprendre à vivre et travailler ensembles dans les ateliers décloisonnés.

Des achats de livres sur le thème du handicap sont aussi prévus : albums, livres pour la BCD et quelques ouvrages de référence pour les adultes. Les enseignantes des Clis aimeraient aussi un investissement plus important des parents de leurs élèves dans l'école, même si elles reconnaissent que c'est difficile pour eux. L'an dernier les classes d'intégration scolaire ont monté un projet jonglage. Dans le quartier, ce type d'activité n'existe pas et lorsque les jeunes ont représenté leur petit spectacle, « *les élèves ont été scotchés* » comme dit Déborah. Et puis « *le truc magique! La troupe de l'association est venue faire un spectacle dont toute l'école a profité* », c'était grâce à eux ! Cette année plusieurs classes s'associent à ce projet sur le cirque.

Michèle Frémont

3 questions à...

La rénovation de la loi de 1975 était attendue... la loi du 11 février 2005 adoptée par le parlement répond-elle à ces attentes ?

La rénovation de la d'Orientation de 1975 n'était pas demandée par l'ensemble du mouvement associatif, mais seulement par quelques associations à l'époque. C'est le vote du rapport au Conseil Économique et Social qui a déclenché la mise en œuvre de cette réforme, entamée sous la précédente législature et achevée par l'actuelle.

La nouvelle loi ne rénove pas en profondeur la loi de 75, elle reste dans la même épure. Le gouvernement refusant de reconnaître la notion de « situation de handicap », et considérant toujours le handicap comme synonyme de déficience, il ne s'est pas donné les moyens de modifier fondamentalement l'environnement pour l'ensemble des personnes handicapées. Il continue à chercher des réponses aux personnes (augmentation de l'AAH, mise en place de la notion de compensation et de la prestation qui lui est rattachée), mais en ce qui concerne l'emploi, on constatera des retours en arrière, pour l'accessibilité également. C'est un toilettage, mais pas une réforme en profondeur.

Que faudrait-il encore changer ?

Les attentes sont très différentes selon les déficiences (mentales, motrices ou sensorielles) et selon que l'on écoute les personnes handicapées, leurs représentants ou les parents.

Dans le cas des personnes handicapées mentales, dans l'ensemble, ce sont les parents qui en parlent et ils sont alors dans une attente de protection. Lorsque ce sont les amis ou les professionnels, on attend plus d'intégration.

En ce qui concerne les personnes handicapées motrices ou sensorielles, elles souhaitent clairement une intégration dans la société, en faisant en sorte que celle-ci ne génère pas des obstacles mais au contraire s'adapte. Plus que des droits particuliers, elles attendent que l'on mette en place les moyens pour avoir accès aux droits de tous. Dans l'ensemble cependant, et y compris maintenant par les parents des jeunes générations, c'est l'inclusion dans la vie ordinaire qui est demandée.

La société a-t-elle évolué par rapport aux handicap ?

Incontestablement depuis 30 ans, le regard que porte la société sur les personnes handicapées s'est modifié, pour deux raisons. La première, c'est qu'il y a beaucoup plus de personnes handicapées aujourd'hui qu'auparavant : les accidents de la route, du travail, du sport ont multiplié le nombre de personnes concernées. De même, le taux de survie après accident ou accident de naissance, a augmenté. Enfin, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie, il y a plus de personnes dépendantes dans notre entourage. Tout ceci a modifié le regard que l'on pouvait porter sur le handicap. La deuxième raison, c'est que dans l'ensemble, les personnes handicapées ou leurs représentants ont été très actifs ces dernières années. La télévision aussi a joué un rôle...

Il y a aussi un changement dans les attitudes. Il y a trente ans, il était assez courant de se voir refuser l'accès à un restaurant parce que l'on était en fauteuil roulant. Aujourd'hui, c'est rarissime.

Mais en ce qui concerne l'intégration réelle : en entreprise, au travail, à l'école, il y a encore des difficultés. Heureusement, les organisations syndicales ont pris une position beaucoup plus intégrative ces dernières années, mais il y a encore des efforts à faire dans ce domaine !

Vincent Assante

Vincent Assante est l'auteur d'un rapport au Conseil Economique et social « situations de handicap et cadre de vie » (voté à l'unanimité !), il est Président de l'Association Nationale pour l'Intégration des Personnes handicapées Moteur (ANPIHM).

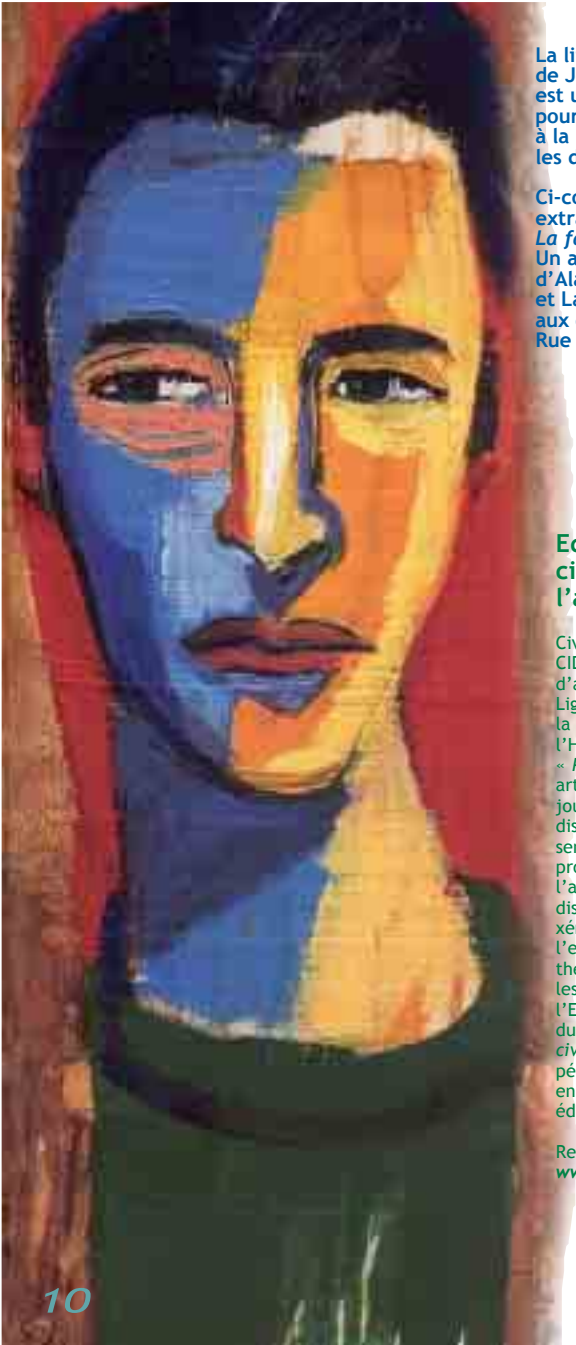

La littérature de Jeunesse est un outil essentiel pour sensibiliser à la lutte contre les discriminations

Ci-contre, une image extraite de *La famille Totem* Un album d'Alain Serres et Laurent Corvaisier aux éditions Rue du Monde

Eduquer à la citoyenneté toute l'année !

Civisme et démocratie - le CIDEM, collectif d'associations créé par la Ligue de l'enseignement et la Ligue des droits de l'Homme, a développé les « *Parcours civiques* » qui articulent différentes journées officielles et dispositifs éducatifs pour sensibiliser les élèves aux problèmes du racisme, de l'antisémitisme, de la discrimination, de la xénophobie et de l'exclusion. Autour de thèmes comme la Mémoire, les Droits, la Fraternité, l'Europe ou l'Environnement durable, ces *Parcours civiques* proposent des outils pédagogiques pour mettre en œuvre des actions éducatives toute l'année.

Renseignements sur : ***www.cidem.org***

Une mobilisation de toute la société

Entretien avec Ezio Monselato
Secrétaire national de la Ligue de l'enseignement

Faut-il parler d'intégration ou de lutte contre les discriminations ?
Face aux inégalités les plus criantes de la société, et notamment celles qui touchent les personnes originaires de l'immigration, l'intégration a longtemps été un mot d'ordre, alors que, simultanément, l'intégration à la française était relativement en panne et les personnes en question, aussi intégrées qu'on pouvait l'être, souffraient des effets d'une ségrégation sociale et spatiale tenace. La question qui nous est posée repose donc, au delà d'un « déficit d'intégration », sur une logique sociale plus profonde : la discrimination. Ethnique, culturelle, sociale, liée à l'orientation sexuelle ou à la pratique cultuelle, c'est bien d'une discrimination sociale insidieuse et permanente qu'il s'agit, souvent au mépris des lois. Parler de « lutte contre les discriminations » revient donc à identifier ces diverses logiques sociales et tenter de les contrer, en refusant de faire porter la responsabilité, d'une intégration, voire d'une insertion, toujours remise à plus tard, aux seuls intéressés quels qu'ils soient.

Que pensez-vous de la discrimination positive ?
Un dispositif formellement égalitaire, plaqué sur une réalité inégalitaire, non seulement reproduit ces inégalités, mais la plupart du temps, les conforte et les renforce. Des mesures spécifiques sont donc nécessaires, sous forme d'actions volontaristes visant à lutter contre les inégalités. Aucune de ces mesures ne doit et ne peut reposer sur un public cible dont l'ethnie ou la nationalité constituerait le critère. Il convient, si l'on veut vraiment en finir avec les discriminations, de réorienter l'action publique beaucoup plus vigoureusement.

Oui, mais comment ?
D'abord, l'arsenal juridique existe. Il doit être connu et appliqué. La mise en place de la Haute Autorité, à la condition que son indépendance soit effective, va dans ce sens. Ensuite, l'action politique publique, fondée sur un principe d'égalité doit servir une lutte sans merci contre la ségrégation sociale, y compris au travers d'un traitement inégal qu'exige la diversité des situations - cela suppose bien sûr des moyens beaucoup plus conséquents. Enfin, le retour à l'emploi permettrait vraisemblablement d'enrayer une ségrégation sociale propice à l'émergence des discriminations qu'elle génère sans les excuser pour autant.
Au delà des seules politiques publiques, indispensables, que sommes-nous prêts à faire dans nos associations ? Si les discriminations sont l'effet d'une logique sociale souterraine et invisible, l'action de l'Etat et des collectivités publiques ne suffira pas. Il faut une mobilisation de toute la société.

Quel rôle peut jouer l'éducation populaire ?
L'éducation, l'éducation populaire sont doublement interpellées, dans leur projet même, et dans leur capacité à changer la société. Même si nous menons, au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement, le plus souvent en lien avec l'école, des actions innovantes, originales et prometteuses, nous voulons aller plus loin et plus vite pour une mise en œuvre concrète de l'égalité. Sans une adhésion et une participation collectives à l'idéal du vivre ensemble que dicte la laïcité, comme antidote aux discriminations et au communautarismes de tous poils, ce travail commun de l'école et de l'association, comme lieux de transmission de la mémoire au service de l'éducation à la citoyenneté, restera vain. C'est pourquoi, en s'attachant, à tous les niveaux, à tous les âges, et dans tous les milieux sociaux, à combattre les idées, les attitudes et les pratiques d'exclusion, terreau de la discrimination, l'éducation, l'éducation populaire contribueront à fonder une société plus juste et plus fraternelle. C'est là le principal défi à relever, ensemble.

Un programme du Comité syndical européen pour l'éducation*

Une éducation non discriminatoire pour les enfants roms

Plus de sept millions de Roms en Europe souffrent de discriminations et d'exclusion dans leurs propres pays. La plupart des gouvernements en place au cours des dernières décennies se sont désintéressés de l'éducation des enfants roms. Le CSEE a décidé de réagir à cette situation et a mis en place, avec ses organisations membres de Bulgarie, Hongrie et Slovaquie, un programme d'action syndicale en direction de ces populations.

Les objectifs principaux

• sensibiliser et former les enseignants en contact avec les enfants et les parents roms ; • aider les parents roms en les informant sur leurs droits et en apportant des éclaircissements sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans les écoles ; • sensibiliser davantage à la politique européenne relative à la lutte contre la discrimination ; • aider les syndicats membres à se tourner vers leurs gouvernements respectifs afin qu'ils accordent une plus grande attention à l'éducation des enfants roms et qu'ils augmentent le financement de la lutte contre la discrimination dont sont victimes ces enfants dans l'éducation.

** Le CSEE est la branche enseignante de la confédération européenne des syndicats (CES). Interlocuteur syndical de l'Union européenne, il développe des programmes d'étude, participe aux campagnes européennes sur les droits économiques, sociaux et culturels aux côtés de la CES et des mouvements sociaux.*

3 questions à…

Quelle est la situation des Roms de Bulgarie ?

On compte environ 300.000 Roms sédentarisés sur une population de 8 millions d'habitants. Bien que la société bulgare ne manifeste pas d'intolérance particulière, ils sont mal intégrés et souffrent plus que d'autres du chômage et de l'exclusion. Ces difficultés sociales et certaines pratiques culturelles ont des conséquences sur la scolarisation des enfants roms. En effet, dès l'âge de 10 ou 11 ans, après quatre années d'école, de nombreux enfants « décrochent ». Les garçons pour tenter de travailler, les filles pour se marier. De plus, même si tous les enfants sont scolarisés dans le système général bulgare, on constate un phénomène de ghettoïsation dans certains quartiers à forte population rom. Tout cela complique l'intégration des Roms à la société bulgare, c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans ce programme du CSEE.

Comment et en quoi le SEB est-il partie prenante de ce programme ?

La Bulgarie a accueilli la phase préparatoire du projet. Pendant 6 mois, nous avons analysé la situation spécifique des enfants roms, rencontré les représentants de la communauté, les parents, les enseignants et les jeunes. Nous avons partagé les conclusions de cette recherche avec nos collègues des syndicats hongrois et slovaques afin de dégager des axes d'intervention communs. Dans le même temps, le SEB participe au conseil tripartite avec les représentants du ministère de l'éducation en charge de ce dossier et y développe plusieurs propositions d'interventions. Nous avons ainsi obtenu l'instauration d'une année de pré-scolarisation gratuite et obligatoire pour l'ensemble des enfants bulgares mais qui bénéficiera tout particulièrement aux Roms dans l'appropriation de la langue et des « codes » éducatifs. Nous travaillons aussi, dans le cursus des élèves, à valoriser leur culture afin de les retenir à l'école. Nous développons également des programmes de sensibilisation et d'éducation en direction des parents afin qu'ils regardent l'école comme une chance et un avenir meilleur pour leurs enfants. Nous organisons enfin des sessions de formation en direction des enseignants, qu'ils soient roms ou non. Il s'agit là de les sensibiliser aux différents aspects du programme CSEE et aux législations européennes concernant minorités et non discrimination. Des matériaux didactiques élaborés en partenariat avec des fondations et des enseignants roms sont mis à leur disposition pour les aider dans leur travail quotidien.

Quelle est la dimension européenne de ce programme ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos camarades des syndicats hongrois et slovaques qui sont confrontés aux mêmes problématiques. Un des enjeux de ce programme est également de contribuer à faire évoluer les politiques et les lois de nos pays pour les mettre en conformité avec le cadre européen anti-discrimination. C'est pourquoi nos plans d'action syndicale sont assortis de recommandations et de suggestions de mesures légales afin de réaliser une éducation de qualité pour les enfants roms dans nos pays respectifs.

Kunka Damianova

Secrétaire Internationale
du Syndicat des Enseignants Bulgares

Lutter contre l'homophobie

« La société a évolué, les choses bougent, l'homophobie ne semble plus être un sujet tabou » et pourtant, à l'école, rien n'a changé... Les souffrances des jeunes, des adultes, des familles, se heurtent aux même non-dits et au mieux à l'invisibilité. La mission de former des citoyens « libres, égaux et fraternels » semble ignorer la lutte contre l'homophobie, parce que l'institution n'y incite pas, mais aussi parce que l'homophobie touche en chacun des questions complexes : l'école ne peut rester à l'écart des questions de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre*, de la parentalité. Elle doit permettre de questionner les stéréotypes de notre société « hétéronormée* » afin que chacun-e puisse se construire dans le respect de soi et des autres. Parce que ces questions ne sont pas abordées à l'école autrement que par les railleries et les injures, certains jeunes construisent, dès leur plus jeune âge, leur personnalité et leur sexualité dans le mal être, avec une estime de soi dévalorisée, qui peut conduire jusqu'au suicide à l'adolescence. D'après les chiffres du Ministère 100 000 jeunes aujourd'hui sont élevés dans un cadre familial homoparental : comment cette réalité est-elle prise en compte?

Souvent les enseignants concernés ne peuvent pas parler ou « s'interdisent » de parler de leur orientation sexuelle sur leur lieu de travail*, toujours prisonniers du regard des autres, des invectives et des insinuations entendues auparavant dans une cour de récréation , dans une salle des profs ou dans la rue, tétanisés par l'amalgame entre homosexualité et pédophilie qui perdure trop souvent.

Or les différences sont source d'évolution et d'enrichissement. C'est pourquoi la lutte contre les discriminations est un devoir pour chaque éducateur, chaque enseignant.
La lutte contre les LGBT phobies* doit être abordée dès que l'occasion se présente dans la vie de l'école ainsi que dans les domaines disciplinaires : éducation civique (respect de l'autre, discriminations, injures, actualité...), histoire (« triangles roses »), littérature (albums , romans, auteurs célèbres...), observation réfléchie de la langue... Dans le cadre de l' éducation à la sexualité , la circulaire du 17 février 2003 préconise 3 séances par an du cycle 1 au cycle 3. Elle est peu connue : il n'existe pas plus d'incitation à son application que de possibilité de formation des enseignants.

Le SNUipp et la FSU se sont engagés à lutter contre toutes les discriminations, dont celles dont sont victimes les lesbiennes, les gays, les bisexuel-les et les transsexuel-les, afin d'atteindre l'égalité des droits pour toutes et tous.

Lexique

LGBT : *Cette abréviation a pour but de nommer les lesbiennes, les gays, les personnes bisexuelles et transexuelles.*

L'identité de genre *renvoie à l'approche sociale du masculin et du féminin et aux personnes qui ne s'y reconnaissent pas.*

Conversations : *Il semble naturel à quiconque de parler de sa famille, de ce qu'il a fait pendant le week-end avec son conjoint... Les enseignants vivant avec une personne de même sexe ne le font pas.*

Hétérosexisme, société hétéronormée : *Conception selon laquelle il existe une sexualité supérieure aux autres (l'hétérosexualité) et qui imprègne l'ensemble de la société.*

A l'école,

En maternelle

Les attitudes et les représentations sexuées s'acquièrent dès le plus jeune âge. Deux missions essentielles de notre enseignement sont d'éduquer à la tolérance et de favoriser l'épanouissement de tous les élèves.
Notre rôle consiste aussi à repérer les attitudes normatives qui sont a l'origine de l'intolérance et du rejet et à rester attentifs aux modèles véhiculés en classe et dans l'école..

Les syndicats, les parents, les lycéens et les étudiants se mobilisent

Auteurs, avec l'appui d'associations intervenant en milieu scolaire, d'un fascicule à destination des enseignants, des syndicats et associations ont organisé le 16 mai 2005 à Paris, un colloque intitulé « *discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre en milieu scolaire*». Outre l'engagement des secrétaires généraux des organisations, les chercheurs présents (Michel Dorais, Eric verdier, Philippe Meirieu, Monique Albon) ont détaillé les conséquences de l'homophobie à l'école et ont plaidé pour des actions dans ce domaine.

Contact : homophobie@snuipp.fr

pourquoi et comment en parler ?

Pour la classe

« La diversité des familles »

Objectifs

-sensibiliser à la diversité des formes familiales actuelles,
-mettre des mots sur des situations amoureuses, donner des informations à la portée des jeunes enfants sur la différence des familles et des orientations amoureuses, faire prendre conscience de la diversité, du fait que la famille du camarade voisin de sa classe n'est pas exactement la même que la sienne… et qu'il est important d'accepter les différences.
-permettre les échanges, le débat, qu'ils expriment leurs émotions et leur différence
-provoquer l'imagination…

Script d'activité

1-Description orale d'une affiche présentant la diversité des familles : des familles hétéroparentales et des familles homoparentales, monoparentales, recomposées...
2-Echanges avec les élèves sur leurs ressentis
3-Faire imaginer et raconter oralement par les enfants les activités quotidiennes de chacune des familles (cf. le langage d'évocation)
4-Montrer et lire des albums jeunesse comme « Dis mamans » de Muriel Douru
5-Faire peindre une « fresque de familles de la diversité »

3 questions à...

Comment vous y prenez-vous pour aborder la question des discriminations dans votre classe ?

Je préfère aborder les discriminations homophobes par l'éducation à la citoyenneté. Mon propos n'est pas d'expliquer l'homosexualité mais de faire comprendre l'exclusion d'homophobie et ses conséquences. Je commence par un échange sur ce qu'est la discrimination, à travers les fiches de l'UNICEF sur la convention des droits de l'enfant, sur le fait d'« avoir le droit au respect ». Je travaille aussi avec une petite BD de philosophie sur le racisme. Qu'est-ce que ça fait d'être rejeté parce qu'on n'est pas de la même culture, parce qu'on n'a pas la même couleur de peau, qu'on n'est pas de la même nationalité, qu'on n'a pas les mêmes habitudes alimentaires, vestimentaires, de musique, et de rapports dans la famille, etc ?
Ensuite, je travaille sur les différences, notamment sur le handicap, et pourquoi c'est intéressant d'avoir une diversité dans son entourage mais aussi dans la classe. J'introduis les notions de solidarité, de la richesse de la diversité. Après ça, on glisse sur le sexisme : qu'est-ce que c'est être une fille, être un garçon ? Il y a des petits livres très bien faits sur cette question.
Enfin j'en viens à la discrimination d'homophobie que je m'arrange pour faire coïncider avec une progression en sciences sur la reproduction végétale, animale, humaine (c'est dans le programme du cycle 3), et ensuite qu'est-ce que la sexualité, en dehors de la reproduction? Qu'est-ce qu'être amoureux ? J'utilise des questions-réponses distribuées aux ados par les CRIPS. Il y un pourcentage de la population qui est homosexuel. Qu'est-ce que ça veut dire? Que comprenez-vous? Là, il faut tout laisser sortir, tous les préjugés. C'est difficile d'aborder les questions de sexualité, car les enfants, les pré-ados sont très gênés, et l'agressivité n'est pas la dernière manière de montrer cet embarras.

Comment faites-vous parler les enfants sur des sujets aussi sensibles?

Il faut y revenir plusieurs fois, sous forme d'échanges et plutôt sur le rapport amoureux , plutôt que de leur faire peur avec la prévention, ou de ne parler que de la reproduction. Une fois expliqué ce qu'est l'homosexualité, par rapport au rapport amoureux, j'en viens à parler de l'homophobie, donc des discriminations, en citant quelques exemples, sans les heurter. Qu'est ce que ça fait une école avec étages quand on veut intégrer un élève en situation de handicap ? Quand un papa frappe une maman ? Quand les femmes gagnent moins ? … Toujours sous forme de questionnement comme ça, j'en arrive à qu'est-ce que ça fait quand un homosexuel est injurié sur son lieu de travail, dans sa famille, ou est mis à la porte?

Quels sont les bénéfices pour la classe ?

Mon propos final est de faire débattre dans le respect d'autrui. Ils peuvent être en désaccord mais ils doivent pouvoir entendre la variété de l'argumentaire. J'aborde aussi la question sous forme de rappel à la loi, des droits dans les autres pays d'Europe, de la déportation... Je croise mon approche avec le maximum de domaines et surtout avec les autres discriminations. J'accueille un public très mixte, très sensible au racisme et à l'exclusion, et par ce biais là ils comprennent ce qu'est l'homophobie.

«il faut laisser sortir tous les préjugés»

Catherine Marjollet

Enseignante et psychothérapeute. Elle travaille à l'école Eydoux, dans le 6e arrondissement de Marseille

biblio

L'enfant du Zoo
Un roman de Didier Daeninckx. Lors de l'exposition coloniale de 1931, une petite fille que l'enfant anthropohage,ou "en trop pas sage", enfermé dans une cage n'est en fait qu'un enfant comme elle. Ils deviennent amis. Une histoire inspirée de faits réels.
Rue du monde

Maboul à Zéro
Un roman pour les plus grands, en prise direct sur un événement politique : le premier tour des élections présidentielles de 2002. Une oeuvre littéraire pour franchir des frontières.
Scripto, Gallimard

Gallimard a eu une heureuse initiative en créant la collection *Citoyens en Herbe*. Dans ce volume, **L'intégration**, les enfants (du CE2 au CM2) suivront la correspondance de deux enfants, Adèle et Saïd, et leurs questions sur le monde qui les entoure.

Les lettres de mon petit frère. Un jeune garçon est en vacances avec ses parents au bord de la mer. Son grand frère homosexuel lui manque. Avec un sujet difficile Chris Donner signe un roman hilarant *L'école des loisirs*.

homophobie

Pour les enfants

Maternelle

Jean a deux mamans, Ophélie Tixier, *L'école des loisirs*
Dis... mamans, Muriel Douru, *Ed. gaies et lesbiennes*
L'heure des parents, Christian Bruel - Nicole Claveloux, *Editions Etre*

Cycles 2 et 3

Un mariage vraiment gai, Muriel Douru, *Ed. gaies et lesbiennes*
Marius, Latifa Alaoui M – Stéphane Poulin *Ed. du poisson soluble*
Je me marierai avec Anna, Thierry Lenain – Aurélie Guillerey, *Nathan*
Papa porte une robe, Piotr Brasony, Bumcello Maya

Cycle 3

Je ne suis pas une fille à papa, Christophe Honoré, *Ed. Thierry Magnier*
Tout contre Léo Christophe Honoré *L'école des loisirs*
On m'a oublié Guillaume Le Touze
L'école des loisirs
Les lettres de mon petit frère Chris Donner, *L'école des loisirs*

Pour les adultes

Dictionnaire de l'homophobie, Louis-Georges TIN, *PUF*
Conversations sur l'homo(phobie), l'éducation comme rempart contre l'exclusion, Philippe Clauzard, *l'Harmattan*
Homosexualités et Suicide, Eric Verdier et Jean-Marie Fridion, *H & O*
Mort ou fif, de Michel Dorais, *VLB Editeur*
Réflexions sur la question gay, Didier Eribon, *Fayard*

Des vidéos

It's elementary : parler d'homosexualité à l'école, *Lambda Education 2000*
Etre et se vivre homo, UEEH 2000

un site, des liens

www.homoedu.com

handicap

ALbums

Un petit frère pas comme les autres Marie-Hélène Delval, Susan Varley. *Bayard Poche*
Une petite soeur particulière Claude Helft, Madeleine Brunelet. *Actes Sud Junior*
Alex est handicapé Dominique de Saint Mars, Serge Bloch. *Calligram*
Paul-la-Toupie, histoire d'un enfant différent. *Geneviève Laurencin, Michel Boucher. Editions du Rocher*

Embrouille chez les grenouilles
Tout commence « *au pays des grenouilles, où grenouilles bleues et grenouilles rouges se détestent...*» Un très bel albumde Pierre Cornuel *Grasset Jeunesse*

Tous les enfants du monde ont les mêmes droits
Un ouvrage très documenté, qui propose un tour du Monde de l'enfance. En collaboration avec l'UNICEF *Gallimard Jeunesse*

Le grand livre contre le racisme
Des textes d'écrivains, de chercheurs, d'historiens, de poètes et des témoignages pour comprendre et savoir comment le racisme peut fonctionner, et ainsi le combattre.
Rue du monde

Petit parce que pour les petits, ce bel ouvrage donne à partager les valeurs d'humanisme.

Le premier livre de toutes nos couleurs, *Rue du monde*

racisme - antisémitisme

Poêmes

La cour couleurs Anthologie de poèmes contre le racisme Préfacé par Albert Jacquard *Rue du Monde*

ALbums

La famille Totem Alain Serres, Laurent Corvaisier *Rue du Monde*

Document

L'histoire de la vie d'Anne Frank pour aborder l'histoire de la shoah dès l'école primaire
www.cidem.org renseignements et commande 3 € - livret + doc.

sexisme

Revues

Filles et garçons dans la littérature de jeunesse, Textes et Documents pour la Classe, n° 823, nov. 2001.
Femmes – hommes, quelle égalité ? Textes et Documents pour la Classe, n° 848, janv. 2002.
Filles et femmes à l'école (II), Cahiers pédagogiques *n° 372, mars 1999.*
Construction et affirmation de l'identité chez les filles et les garçons, les femmes et les hommes de notre société, L'orientation scolaire et professionnelle. N° spécial déc. 2002
Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble ? Ville école intégration CNDP-CRDP, n° 138, sept. 2004.
Tous les garçons et les filles Fenêtres sur cours hors-série. oct. 2002

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive. Elle se veut juste une aide pour aborder et développer des activités pédagogiques dans les classes.

Pour une école riche de tous !

Porter les valeurs d'égalité ne peut être une simple posture intellectuelle ou rhétorique. c'est aussi, c'est surtout, un engagement de chaque jour.
Le SNUipp, depuis sa création, s'est associé aux mouvements, aux organisations, aux associations qui luttent contre les discriminations, en démontent les mécanismes et les effets, en combattent les origines, proposent et font vivre des alternatives. Si l'égalité pour toutes les personnes est aujourd'hui un axe premier des droits humains, cette égalité en droit reste à construire sous bien des aspects de notre vie quotidienne. Les progrès, réels, observés ces dernières années sont aussi lents, et fragiles. De trop nombreux pays restent à côté de cette évolution.
L'école n'échappe pas aux problèmes qui traversent notre société. La situation des enfants de sans-papier, par exemple et le soutien qu'ils reçoivent de la communauté éducative en témoignent. De fait, l'école, comme premier lieu d'éducation, est à la pointe du combat pour l'égalité. Il lui incombe de former les futurs citoyens, les futures citoyennes à la tolérance, au respect des différences, au refus des injustices et des inégalités.
Le SNUipp revendique pour l'Ecole une véritable politique de lutte contre les discriminations qui inclurait la formation des personnels, l'inscription dans les programmes et les manuels de cette éducation aux droits et à la lutte contre toutes les discriminations.
Il n'en reste pas moins que cette question de l'égalité, dans la classe, ne peut se satisfaire de l'injonction institutionnelle aussi nécessaire soit-elle. Elle est au coeur de ce qui fait la particularité de notre métier, l'humain. Elle est en même temps au centre des valeurs que nous portons comme syndicalistes, comme enseignants, comme citoyens. Cette conviction, nombre de nos collègues la partagent et l'inscrivent dans l'exercice quotidien de notre métier.
Bien sûr, l'école seule ne peut pas tout. Pas plus que les démarches individuelles ne sont, à elles seules la solution. C'est d'une approche collective, solidaire, et de la société dans son ensemble, qu'il est question.
Eclairer certains enjeux, proposer des jalons, esquisser quelques propositions, alimenter le débat, sont les ambitions de cette brochure. Pour faire reculer, ensemble, les discriminations.

Ont travaillé à la réalisation de ce numéro spécial : Francis Barbe, Agnès Duguet, Michèle Frémont, Emmanuel Guichardaz, Bruno Kozole, Daniel Labaquère, Rosario Elia, Marc Le Disert, Marie-Noëlle Lemoine, Pascale Pizzato, Marie-France Voisin.